



## Convention sur la diversité biologique

Distr.  
GÉNÉRALE  
UNEP/CBD/RW-NBSAP/CLA/MED/1/1/Add.1  
14 décembre 2011  
FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

STRATÉGIE POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE  
DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE – DE  
L’ACTION NATIONALE À L’ACTION LOCALE : UN  
ATELIER RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN  
CONJOINT SUR LE RENFORCEMENT DES  
CAPACITÉS POUR LES STRATÉGIES ET PLANS  
D’ACTION FAISANT INTERVENIR LES VILLES ET  
LES AUTORITÉS LOCALES

Montpellier (France), 17-19 janvier 2012

### ANNOTATIONS À L’ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

#### I. INTRODUCTION

1. En réponse au Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de la Convention sur la diversité biologique et avec le soutien financier du Fonds japonais pour la diversité biologique, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a organisé douze ateliers régionaux et sous-régionaux sur le renforcement des capacités afin d'aider les Parties remplissant les conditions nécessaires à réviser et actualiser en 2011 et 2012 leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. Ces ateliers ont tiré parti de l'expérience acquise par le Secrétariat dans le cadre d'une série d'ateliers régionaux et sous-régionaux organisés en 2008 et 2009, en réponse au paragraphe 6 de la décision VIII/8, afin de renforcer la capacité d'élaboration, de mise en oeuvre, de révision et d'actualisation des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et d'intégration d'éléments de la diversité biologique dans des secteurs pertinents et des stratégies intersectorielles.

2. À sa dixième réunion, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a, dans sa décision X/22, approuvé un “Plan d’action sur les gouvernements sous-nationaux, les villes et les autorités locales pour la diversité biologique (2011-2020)”, encourageant les Parties à coopérer avec les gouvernements locaux et sous-nationaux à la réalisation du Plan stratégique et des objectifs d’Aichi relatifs à la diversité biologique. Dans cette décision, elle prie le Secrétaire exécutif “d’élaborer une évaluation des liens entre l’urbanisation et la diversité biologique... en s’appuyant sur “la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique”, aujourd’hui appelée “Les villes et les perspectives de la diversité biologique” (<http://www.cbd.int/authorities/cbo1.shtml>). En tant qu’outil de planification et de suivi, le Plan propose également l’utilisation de l’indice sur la diversité biologique des villes (également connu comme l’Indice de Singapour), actuellement à l’essai dans plus de 33 villes (voir <http://www.cbd.int/authorities/gettinginvolved/cbi.shtml>). Dans cette même décision, la Conférence des

<sup>1</sup> <http://www.cbd.int/authorities/planofaction.shtml>.

/...

Parties accueille également avec satisfaction l'invitation de la ville de Montpellier (une des six villes du Comité consultatif de la Convention sur la diversité biologique sur les villes et la biodiversité) d'accueillir en janvier 2011 la première réunion consacrée à la mise en œuvre du Plan d'action des gouvernements sous-nationaux, des villes et d'autres autorités locales sur la diversité biologique, réunion à laquelle ont pris part 38 participants représentant plus de 2 100 villes et régions du monde entier (le rapport intégral est disponible à l'adresse suivante : <http://www.cbd.int/doc/?meeting=IPA-SNGCOLA-01>).

3. À l'aimable invitation de la maire de Montpellier, l'atelier sur le renforcement des capacités relatif aux stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique pour la région méditerranéenne se tiendra du 17 au 19 janvier 2012 à Montpellier en France. Ce sera le premier en son genre qui aura lieu pour accroître les rôles complémentaires des stratégies et plans d'action nationaux, sous-nationaux et locaux dans l'application de la Convention dans la région méditerranée. Il s'inspirera des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique révisés lors d'ateliers antérieurs (notamment pour les Parties méditerranéennes à l'atelier pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient tenu du 2 au 7 mai 2011 à Beyrouth au Liban - <http://www.cbd.int/nbsap/workshops2/mena.shtml>, et pour l'Europe du 15 au 19 avril 2011 à Vilm en Allemagne - <http://www.cbd.int/doc/?meeting=CBWNBSAP-EUR-02>). C'est pourquoi des représentants de gouvernements locaux de chacun des pays de la Méditerranée invités ont également été invités à participer à l'atelier. Le but de la participation de gouvernements sous-nationaux et locaux est d'étudier la collaboration pour réaliser les objectifs de la Convention sur la diversité biologique et ce, conformément à la décision X/22. L'atelier est organisé par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, la ville de Montpellier et les gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI) (désormais appelée "l'équipe chargée de l'atelier").

4. Le premier jour de l'atelier (17 janvier), les délégués des gouvernements nationaux et ceux des gouvernements locaux se réuniront séparément en des endroits proches l'un de l'autre. Les deuxième et troisième jours (18-19 janvier), tous les délégués prendront part à un atelier conjoint dans le cadre duquel les méthodes de collaboration seront étudiées. Les représentants des gouvernements locaux participeront à une quatrième journée de travail (20 janvier) durant laquelle un réseau méditerranéen de villes et d'autorités locales pour la diversité biologique sera lancé.

5. Les objectifs spécifiques de l'atelier sont les suivants :

a) examiner l'état d'avancement de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et de la réalisation des objectifs nationaux de la diversité biologique et d'aider les Parties méditerranéennes à le faire ainsi qu'à favoriser la coopération au niveau régional conformément au Plan stratégique et aux objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique;

b) encourager l'identification des objectifs nationaux et régionaux et recenser les problèmes que confrontent la diversité biologique et sa gestion dans la région méditerranéenne ainsi que la mesure dans laquelle différents gouvernements nationaux et locaux partagent ces problèmes;

c) promouvoir des stratégies et plans d'action locaux pour la diversité biologique et une stratégie régionale pour la diversité biologique;

d) mettre en place un réseau méditerranéen de villes se livrant à la gestion de la diversité biologique, qui appuierait l'application à l'échelle nationale de la Convention sur la diversité biologique;

e) créer des liens et possibilités de collaboration, d'apprentissage actif et d'échanges de personne à personne entre d'une part ceux qui sont chargés d'exécuter et de réviser les stratégies et plans d'action au sein du gouvernement national et, d'autre part, ceux qui en sont chargés au sein du gouvernement local.

6. Des délégués de gouvernements nationaux, sous-nationaux et locaux des pays ci-après sont invités à prendre part à l'atelier : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monténégro, République arabe syrienne, Serbie, Slovénie, Tunisie et Turquie.

/...

7. Les participants représentant le gouvernement national de chacun de ces pays seront des fonctionnaires et des experts chargés de l'élaboration, de l'actualisation et/ou de la mise en oeuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique ou y prenant part ainsi que de l'intégration de la diversité biologique dans les stratégies de développement et les processus nationaux de planification pour la région. Les participants représentant le gouvernement national de chacun de ces pays seront des fonctionnaires et des experts de la région méditerranéenne qui sont chargés de la planification de la diversité biologique au niveau du gouvernement local ou qui y prennent part, y compris l'intégration de la diversité biologique dans les stratégies de développement et les processus de planification locaux.

8. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique fournira une note d'information contenant les détails des dispositions logistiques, y compris les voyages, les formalités de visa, l'hébergement et autres questions liées à l'atelier (<http://www.cbd.int/nbsap/workshops2/mediterranean/>). Les langues de l'atelier seront l'anglais et le français.

9. L'atelier se tiendra à Montpellier (France). L'inscription des participants commencera à 8h30 le mardi 17 janvier 2012.

## II. HISTORIQUE

10. Dans sa décision X/2, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a adopté le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique. Dans cette même décision, elle a exhorté les Parties et les autres Gouvernements à élaborer des objectifs nationaux et régionaux, en utilisant le Plan stratégique comme un cadre souple et à examiner et, selon qu'il convient, actualiser et réviser les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, conformément au Plan stratégique et aux orientations adoptées dans la décision IX/9. La Conférence des Parties a également exhorté les Parties et les autres gouvernements à appuyer l'actualisation des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique comme instruments efficaces pour intégrer les objectifs relatifs à la diversité biologique dans les politiques et stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, dans la comptabilité nationale, dans les secteurs économiques et dans les processus liés à la planification.

11. Dans la même décision, la Conférence des Parties a également souligné la nécessité d'entreprendre des activités de renforcement des capacités et de partager efficacement les connaissances afin d'appuyer tous les pays, notamment les pays en développement et tout particulièrement les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays les plus vulnérables sur le plan écologique, ainsi que les pays à économie en transition, et les communautés autochtones et locales dans la mise en œuvre du Plan stratégique.

12. Avant ces décisions, en juillet 2006, la demande des villes membres du Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI), a conduit au lancement d'une initiative à l'appui des gouvernements locaux pour améliorer la gestion de la diversité biologique, facilitant ainsi leur contribution à la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique. Cette initiative de haut profil – Action locale pour la biodiversité – a commencé avec 21 gouvernements locaux du monde entier et prouvé que les gouvernements locaux peuvent contribuer et contribuent pour beaucoup à la réalisation des objectifs nationaux relatifs à la diversité biologique.

13. En mars 2007, la ville de Curitiba a organisé et parrainé une réunion sur le thème "Les villes et la biodiversité : réaliser l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique"<sup>2</sup>. Cette réunion a eu pour résultat l'adoption de la Déclaration de Curitiba sur les villes et la biodiversité qui chargeait le maire de Curitiba (Brésil), le maire de Montréal (Canada), le maire de Bonn (Allemagne) et le maire de Nagoya (Japon) de se constituer en un comité directeur d'un Partenariat mondial sur les villes et la biodiversité (aujourd'hui appelé "Partenariat mondial sur l'action locale et sous-nationale pour la biodiversité") afin de créer des

---

<sup>2</sup> [http://www.unep.org/urban\\_environment/events/citiesbiodiversity.asp](http://www.unep.org/urban_environment/events/citiesbiodiversity.asp).

synergies entre associations existantes, de transmettre un robuste message et d'assurer un suivi au moyen de projets concrets, de campagnes de sensibilisation et d'échanges de bonnes pratiques.

14. Tenue à Nagoya en 2010, la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention (CdP-10) a été une fois encore complétée par une manifestation parallèle appelée "Sommet sur les villes et la biodiversité" – la plus grande des manifestations parallèles de cette réunion à laquelle ont participé plus de 600 délégués de plus de 200 autorités locales du monde entier. Ses hôtes, le maire de Nagoya et le gouverneur d'Aichi, sont intervenus au segment de haut niveau de la Conférence des Parties, exprimant la nécessité pour les villes de s'appuyer mutuellement afin de réaliser les objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

15. Il sied de noter que les Parties à la Convention sont encouragées à soumettre des informations sur leurs progrès ainsi que sur l'engagement qu'elles ont pris d'appuyer les gouvernements sous-nationaux et locaux pour leur cinquième rapport national et avant la prochaine réunion de la Conférence des Parties qui se tiendra en octobre 2012 en Inde, parallèlement avec un sommet sur les autorités locales et la diversité biologique (paragraphe 1 de la décision X/22, notification SCBD/STTM/OH/cr/76469).

## **POINT 1. OUVERTURE DE L'ATELIER, QUESTIONS D'ORGANISATION ET APERÇU DES OBJECTIFS DE LA RÉUNION**

### **1.1. *Élection du Bureau***

16. Des représentants du pays hôte, la maire de la ville de Montpellier et le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, la directrice générale et présidente du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) prononceront une allocution d'ouverture. Comme le veut l'usage, la maire de la ville de Montpellier présidera la réunion. Des représentants du ministère français de l'environnement et de l'ICLEI feront de même.

### **1.2. *Adoption de l'ordre du jour***

17. L'ordre du jour provisoire (UNEP/CBD/RW-NBSAP/CLA/MED/1) sera présenté au groupe pour son examen et son adoption. On trouvera à l'annexe I un aperçu du programme de travail.

### **1.3. *Organisation des travaux***

18. Les langues de la réunion seront l'anglais et le français (interprétation simultanée).

19. De brefs exposés par des experts créeront le cadre d'évaluation des buts et objectifs par les participants. Des séances de planification interactives permettront aux participants de procéder à des échanges d'expériences et des discussions guidées encourageront les participants à se mettre d'accord sur des buts et projets communs alors que nous avançons vers la onzième réunion de la Conférence des Parties.

20. Suite aux déclarations d'ouverture du pays hôte, de la ville de Montpellier et d'un représentant du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, des représentants de l'équipe chargée de l'atelier présenteront brièvement les objectifs et résultats escomptés de l'atelier.

21. On trouvera à l'annexe II une liste des documents officiels de l'atelier et des documents de base, les décisions pertinentes de la Conférence des Parties, les modules de formation de la Convention sur la diversité biologique et d'autres matériels.

## **POINT 2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES STRATÉGIES ET PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE**

22. Dans le cadre d'une séance de travail réservée aux gouvernements nationaux et pour aider les Parties à faire rapport à la onzième réunion de la Conférence des Parties sur leurs objectifs nationaux adoptés conformément aux objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique :

/...

- a) le Secrétariat traitera du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et les objectifs d'Aichi, des principales conclusions de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de la Décennie des Nations Unies sur la diversité biologique;
- b) les délégués seront invités à faire part de leur calendrier de révision de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité politique;
- c) les manières dont les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité politique cherchent à résoudre les problèmes dans le bassin de la Méditerranée seront débattues;
- d) les Parties dans la région qui ont élaboré des objectifs nationaux pour la diversité biologique seront invitées à les partager avec d'autres.

### **POINT 3. PROBLÈMES RELATIFS À LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE**

- 23. Les principaux problèmes que confronte la région méditerranéenne seront recensés, passés en revue et débattus pour ce qui est de la gestion de la diversité biologique, de son utilisation durable et de la répartition équitable de ses avantages. Compte tenu d'un nombre potentiellement élevé de problèmes, la priorité sera accordée à ceux qui sont communs à la plupart des pays et des gouvernements locaux.
- 24. Les exposés et les débats sur ce point de l'ordre du jour serviront d'assise à la discussion interactive et à la planification qui suit, permettant aux délégués issus de différents contextes de cerner les différences et éléments communs dans la région méditerranéenne.

### **POINT 4. COLLABORATION DES GOUVERNEMENTS NATIONAUX ET LOCAUX AFIN DE RÉALISER LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET MESURES SUIVANTES À PRENDRE POUR METTRE EN OEUVRE LE PLAN STRATÉGIQUE 2011-2020 POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES PLANS D'ACTION LOCAUX OU NATIONAUX POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

- 25. Le Secrétariat mettra les participants au courant des activités du Partenariat mondial pour l'action locale et sous-nationale pour la diversité biologique ainsi que des consultations portant sur la production et la publication des Perspectives des villes et de la biodiversité tandis que des experts expliqueront l'utilisation d'outils de suivi et de planification tels que l'Indice de Singapour sur la biodiversité des villes. Un thème commun d'un bout à l'autre de l'atelier sera l'importance de l'intégration de la diversité biologique dans les processus de planification locaux et nationaux comme le soulignent l'article 6 b) de la Convention et de nombreuses décisions de la Conférence des Parties. Cela se retrouve dans les principes directeurs qui régissent les stratégies et plans d'action plans pour la diversité biologique adoptés par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion.

- 26. Les représentants nationaux auront la possibilité d'expliquer comment les gouvernements locaux contribuent à la réalisation des objectifs relatifs à la diversité biologique. De même, les gouvernements locaux seront invités à expliquer comment les gouvernements nationaux contribuent à la réalisation de ces objectifs et comment l'appui donné par ces gouvernements peut être renforcé. L'atelier s'attachera ensuite à identifier des mesures qui peuvent être prises pour accroître la collaboration dans un intérêt mutuel.

### **POINT 5. CRÉATION ET PREMIÈRE RÉUNION DU RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES VILLES ET DES AUTORITÉS LOCALES**

- 27. La quatrième journée de l'atelier (20 janvier) est réservée aux délégués des gouvernements locaux pour qu'ils puissent élaborer et créer un réseau méditerranéen de villes et d'autorités locales.

#### **POINT 6. AUTRES QUESTIONS**

28. Durant les séances participatives, les pays seront invités à faire part de leurs succès et difficultés concernant l'intégration de la diversité biologique dans diverses stratégies sectorielles et intersectorielles pertinentes, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, les objectifs du Millénaire pour le développement et le développement durable, sans oublier les processus de planification locaux.

29. L'équipe chargée de l'atelier présentera les principales conclusions de l'étude intitulée "Etude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB)" ainsi que ses conseils spécifiques à l'intention des gouvernements locaux. D'autres questions seront traitées selon que de besoin.

#### **POINT 7. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS DE L'ATELIER**

30. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants débattront les mesures suivantes à prendre pour réviser les stratégies et plans d'action pour la diversité nationale et sous-nationale, y compris les plans, les activités appropriées et les calendriers.

31. Avant la clôture de l'atelier, les participants seront invités à débattre ses résultats en fonction de leurs attentes. Le retour d'information améliorera la planification et l'organisation de futurs ateliers.

32. Il est prévu que l'atelier prendra fin à 17 heures le vendredi 20 janvier 2012. Les délégués nationaux pourront partir la veille, c'est-à-dire le jeudi 19 janvier 2012.

*Annexe I***ORGANISATION PROPOSÉE DES TRAVAUX****STRATÉGIE POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE : DES ACTIONS NATIONALES AUX ACTIONS LOCALES**

	<b>Délégués des gouvernements locaux et sous-nationaux</b>	<b>Délégués des gouvernements nationaux</b>
<b>Lundi 16 janvier 2012</b>		Arrivées
<b>Mardi 17 janvier 2012</b>	<p><i>Avant session/Atelier méditerranéen régional pour les autorités locales</i></p> <p><b>---MATINÉE---</b></p> <p><b>Séance d'ouverture</b> (<i>Ph. Croze, O. Hillel, K. Brand</i>)</p> <p><i>Présentation interactive des participants</i></p> <p><i>Pause café</i></p> <p><i>Les services écosystémiques dans le milieu méditerranéen urbain</i> (<i>Marlène Laros</i>)</p> <p><i>Panorama des outils et initiatives</i> (<i>p.ex., TEEB, Singapore Index, CBO</i>) (<i>André Mader, Oliver Hillel, Lena Chan</i>)</p> <p><i>Quels sont ces dix prochaines années les principaux défis méditerranéens en matière de diversité biologique pour les villes et les autorités locales?</i> (<i>Exercice collectif</i>)</p> <p><i>Déjeuner</i></p> <p><b>---APRÈS-MIDI---</b></p> <p><i>Des principaux enjeux aux actions</i> (<i>suivi de l'exercice collectif</i>)</p> <p><i>Pause café</i></p> <p><i>Demandes et offres pour renforcer la collaboration entre les gouvernements nationaux et locaux</i></p>	<p><i>Avant session/Atelier méditerranéen régional sur les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique</i></p> <p><b>---MATINÉE---</b></p> <p><b>Séance d'ouverture – y compris les outils de la CDB comme la CBO et la CBI</b> (<i>D. Babin, P. Delduc, A. Mader, L. Chan</i>)</p> <p><i>Comment les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique traitent-ils le bassin de la Méditerranée?</i> (<i>Exercices collectifs</i>)</p> <p><i>Pause café</i></p> <p><i>Quels sont les principaux problèmes méditerranéens en matière de diversité biologique?</i> <i>Comment y faire face?</i></p> <p><i>Déjeuner</i></p> <p><b>---APRÈS-MIDI---</b></p> <p><i>Qui peut faire quoi aux niveaux local, national et régional?</i></p> <p><i>Pause café</i></p> <p><i>Demandes et offres pour renforcer la collaboration entre les gouvernements nationaux et locaux</i></p>

/...

	<i>Brise-glace et réception avec les délégués nationaux</i>	<i>Brise-glace et réception avec les délégués locaux sous-nationaux</i>
<b>Mercredi 18 janvier 2012</b>	<p><b>---MATINÉE---</b></p> <p><b><i>Ouverture officielle et allocutions de bienvenue</i></b> Madame Mandroux (Maire de Montpellier), Monsieur Ahmed Djoghlaf (Secrétaire exécutif de la CDB), Madame Monique Barbut (Directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial), Monsieur Paul Delduc (Ministre de l'écologie, France), Monsieur Kobie Brand (Coordonnateur de l'ICLEI)</p> <p><b><i>Discussion de groupe sur la région méditerranée durant la prochaine décennie</i></b> présidée par Bernard Hubert (Agropolis International) Les perspectives socio-économiques (Youssef Courbage, INED) / Questions relatives à la diversité biologique et aux services écosystémiques (Nicolas Arnaud, OSU-ORÈME) / Comprendre les enjeux dans le bassin de la Méditerranée (Abdelghani Chehbouni, MISTRALS) (TBC) / L'eau et la diversité biologique (Anada Tiéga, RAMSAR) (TBC) / Question émergente (Serge Morand, CNRS)</p> <p><i>Pause café</i></p> <p><b><i>Le cadre institutionnel méditerranéen de la diversité biologique</i></b> par Gilles Pipien (Banque mondiale) et Maxime Thibon (Biodivnet)</p> <p><b><i>Exposé sur les problèmes – Demandes et offres émanant des avant-sessions</i></b></p> <p><b>---APRÈS-MIDI---</b></p> <p><b><i>Séance I sur la planification participative :</i></b> - Défis et problèmes communs - Vers des feuilles de route collaboratives et avances</p> <p><b>---SOIRÉE---</b> Réunion rapide <i>Réception offerte par la ville de Montpellier</i></p>	

<b>Jeudi 19 janvier 2012</b>	<p style="text-align: center;"><b>---MATINÉE---</b></p> <p><b>Séance II sur la planification participative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion et validation des feuilles de route et projets</li> <li>- Collaboration intranationale</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>---APRÈS-MIDI---</b></p> <p><i>Identification des mesures suivantes à prendre pour renforcer la collaboration dans la région</i></p> <p><i>Résumé des résultats</i></p> <p><i>Remarques de participants</i></p> <p><i>Pause café</i></p> <p><b>Allocution de clôture de la réunion sur le thème de la Stratégie relative à la diversité biologique dans le bassin de la Méditerranée : d'actions nationales à des actions locales</b></p> <p>par Madame Hélène Mandroux, maire de la ville de Montpellier</p> <p><b>Interventions politiques et cérémonie</b></p> <p>Discours de quelques maires demandant la création d'un <i>Réseau méditerranéen des villes et des autorités locales pour la diversité biologique</i> (sous la présidence de Madame Mandroux)</p> <p><i>Madame Hélène Mandroux, maire de la ville de Montpellier, signe l'Engagement de Durban dans le cadre de leur participation au projet pionnier international de l'Action locale pour la diversité biologique de l'ICLEI.</i></p> <p><i>Lancement officiel du Réseau méditerranéen des villes et des autorités locales pour la diversité biologique</i></p> <p><b>Conférence de presse</b></p>
<b>Vendredi 20 janvier 2012</b>	<p style="text-align: center;"><b>---MATINÉE---</b></p> <p><b>Première réunion du Réseau méditerranéen des villes et des autorités locales pour la diversité biologique</b></p> <p><b>Séance d'ouverture</b></p> <p><i>Réunion d'information sur les événements et les jalons menant à la 11<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties sur les villes et la diversité biologique</i></p> <p><b>Conception et fonctionnement du réseau</b></p>

<p><i>Identification des principaux objectifs du réseau</i></p> <p><i>Pause café</i></p> <p><i>Élaboration de projets réalistes et recevables à exécuter dans le court, moyen et long terme</i></p> <p><i>Définition des modalités de coopération</i></p> <p><b>---APRÈS-MIDI---</b></p> <p><i>Étapes suivantes pour le réseau</i></p> <p><i>Débat interactif</i></p> <p><i>Elaboration d'un ordre du jour pour le réseau et accord sur les étapes suivantes</i></p> <p><i>Considérations relatives au financement</i></p> <p><i>Séance de clôture</i></p> <p><i>Pause café</i></p> <p><i>Visite d'Ecotron (Baillarguet)</i></p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

/...

*Annexe II*

**LISTE DES DOCUMENTS**

<b>Numéro du document</b>	<b>Titre du document</b>
UNEP/CBD/WG-RI/2/2	Vue d'ensemble de l'état d'avancement de la mise en oeuvre des buts 2 et 3 du plan stratégique, axée sur la mise en oeuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et la disponibilité des ressources financières
UNEP/CBD/WG-RI/2/2/Add.1	Synthèse et analyse des obstacles à la mise en oeuvre des stratégies et des plans d'action nationaux pour la diversité biologique : enseignements tirés de la révision, l'efficacité des instruments politiques et des priorités stratégiques aux fins d'action
UNEP/CBD/CBW-NBSAP/MENA/2/2	Regional Workshop for North Africa and the Middle East on Updating National Biodiversity Strategies and Action Plans / Beirut, 2-7 May 2011
UNEP/CBD/CBW-NBSAP/EUR/2/2	Regional Workshop For European Countries On Updating National Biodiversity Strategies And Action Plans/Vilm, Germany, 15-19 April 2011
UNEP/CBD/WG-RI/2/INF/2	Regional and subregional capacity-building workshops on implementing NBSAPs and mainstreaming biodiversity
UNEP/CBD/WG-RI/2/INF/9	National Biodiversity Strategies and Action Plans: A Meta-Analysis of Earlier Review.
UNEP/CBD/WG-RI/2/INF/10	Review of National Biodiversity Strategies and Action Plans, Biodiversity Mainstreaming and Implementation of the Convention: A Bibliography.
UNEP/CBD/COP/9/14/Rev.1	Application de la Convention et de son plan stratégique
UNEP/CBD/WG-RI/3/INF/7	National Biodiversity Targets for 2010 and beyond 2010
UNEP/CBD/SBSTTA/14/8	Troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique : conséquences pour la mise en oeuvre de la Convention dans l'avenir
UNEP/CBD/COP/10/INF/2	Updated analysis of the fourth national reports.
UNEP/CBD/COP/10/INF/11	Assessment of National Biodiversity Strategies and Action Plans.
UNEP/CBD/COP/10/INF/15	Innovative Financial Mechanisms.
UNEP/CBD/COP/10/8	Application de la convention, mise en œuvre du plan stratégique et progrès réalisés dans la poursuite de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique
UNEP/CBD/COP/10/INF/23/24/25	TEEB for Business/Policy Makers/Local and Regional Policy Makers

/...

Décision VIII/8	Application de la Convention et de son Plan stratégique
Décision VIII/9	Implications des conclusions de l'Evaluation des écosystèmes en début de millénaire
Décision IX/28	Mobilisation des villes et des autorités locales
Décision IX/8	Examen de la mise en œuvre des objectifs 2 et 3 du Plan stratégique
Décision X/22	Plan d'action sur les gouvernements sous-nationaux, les villes et autres autorités locales pour la diversité biologique
Décision X/2	Plan stratégique 2011-2020 et objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique
Décision X/8	Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique 2011-2020
Décision X/4	Troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique : répercussions sur l'application de la Convention dans l'avenir
Décision X/5	Application de la Convention et du Plan stratégique

*Modules de formation*

1. An Introduction to National Biodiversity Strategies and Action Plans
1. Introduction aux stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique
2. The Biodiversity Planning Process: How to prepare or update a National Biodiversity Strategy and Action Plan
2. Le processus de planification de la diversité biologique : Comment élaborer ou mettre à jour une stratégie et un plan d'action nationaux pour la diversité biologique
3. Mainstreaming biodiversity into national sectoral and cross-sectoral strategies, policies, plans and programmes
3. Intégration de la diversité biologique dans les stratégies, politiques, plans et programmes sectoriels et intersectoriels nationaux
4. Setting National Biodiversity Targets in line with the Framework of the Strategic Plan for Biodiversity 2011-2020 including Aichi Biodiversity Targets
4. Établissement des objectifs nationaux pour la diversité biologique conformément au cadre du Plan stratégique de 2011-2020 pour la diversité biologique, comprenant les Objectifs d'Aichi
5. Ensuring stakeholder engagement in the development, implementation and updating of NBSAPs
6. Getting political support for the NBSAP and financing its implementation
7. Communication Strategy for Issues in NBSAPs
8. Biodiversity Planning for States, Provinces, Cities and Other Local Authorities: How to Develop a Subnational Biodiversity Strategy and Action Plan

8. La planification de la diversité biologique dans les États, les provinces, les villes et les autres collectivités locales: comment élaborer une stratégie et un plan d'action sous-nationaux pour la diversité biologique

*Autres documents*

- TEEB FOR LOCAL AND REGIONAL POLICY-MAKERS
- TEEB Manual for Cities: Ecosystem Services in Urban Management
- Déclaration d'Aichi-Nagoya sur les autorités locales et la diversité Biologique
- The Nagoya Declaration - URBIO 2010
- En Route pour AICHI/NAGOYA: Deuxième Déclaration de Curitiba sur les autorités locales et la diversité biologique
- Déclaration de Curitiba sur les villes et la biodiversité
- Bonn Call for action
- Global Partnership on Local and Sub-national Action for Biodiversity
- User's Manual for the City Biodiversity Index
- Index des villes et de la diversité biologique (état d'avancement)
- Plan restaurer et valoriser la nature en ville
- Montpellier mille et une vies
- Aichi Targets newsletter issue I
- Aichi Targets newsletter issue II
- Plan Stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi
- Action for Biodiversity: Towards a society in harmony with nature

-----

/...